

1^{er} mars 2011
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-cinquième session

22 février-4 mars 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Table ronde de haut niveau sur l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent

Résumé du Président

1. Le 22 février 2011, la Commission de la condition de la femme a tenu une table ronde de haut niveau sur l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent, axée sur la mise en commun des données d'expérience, des enseignements tirés et des bonnes pratiques en la matière. Un plan a servi de trame au dialogue.

2. La table ronde de haut niveau s'est déroulée en deux séances tenues en parallèle de manière à faciliter les échanges entre les nombreux participants. Les séances étaient présidées par M. Garen Nazarian, Président de la Commission de la condition de la femme, et M. Kazuo Kodama, Représentant permanent adjoint du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies. Deux orateurs principaux ont ouvert le débat : M. Fortunato de la Peña, Vice-Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement et Ministre adjoint chargé de la science et de la technique (Philippines), et M^{me} Josefina Vázquez Mota, députée et ancienne Ministre de l'éducation (Mexique). Des représentants du système des Nations Unies (M^{me} Barbara Bailey) du Comité pour l'élimination de la

discrimination à l'égard des femmes et M^{me} Jane Hodges de l'Organisation internationale du Travail et des représentants d'organisations non gouvernementales (M^{me} Joy Carter de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités et M^{me} Deepali Sood de l'organisation Plan International) ont été invités à répondre aux questions et à contribuer au dialogue. Cinquante et un représentants des États, deux représentants de groupes régionaux et un observateur sont intervenus.

3. Il existe de nombreuses bonnes pratiques et données d'expérience concernant la façon de promouvoir l'égalité des sexes devant l'éducation, la formation, la science, la technique et l'emploi. Il faut cependant faire mieux en étendant et en imitant ces bonnes pratiques et en s'en servant pour élaborer et appliquer des politiques et des programmes meilleurs.

4. L'éducation est un droit de l'homme fondamental et un besoin élémentaire. L'importance de l'éducation et de la formation et le rôle de la science et de la technique dans l'élimination de la pauvreté, le développement et la croissance économiques, le changement social et l'autonomisation de la femme sont des constantes que les États ne cessent de réaffirmer aux principales conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies. Divers instruments normatifs et de politique générale sont en place, y compris des instruments relatifs aux droits de l'homme, comme la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes¹, et des instruments de gouvernance, comme la Déclaration et le Programme d'action de Beijing adoptés à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes², l'Agenda de Tunis pour la société de l'information³ adopté au Sommet mondial sur la société de l'information, le Cadre d'action de Dakar⁴ adopté au Forum mondial sur l'éducation et les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut mener une action plus ciblée et investir davantage pour que ces engagements se traduisent par des résultats concrets aux niveaux mondial, régional et national.

5. Le regain d'élan et de volonté politique, illustrés par le caractère prioritaire donné au secteur de l'éducation et par les investissements faits dans ce domaine, et le recours de plus en plus courant à des stratégies, comme la budgétisation et la planification tenant compte de la problématique hommes-femmes, et à des politiques ciblées ont permis à de nombreux pays de faire de nets progrès pour ce qui est de faciliter l'accès des filles et des jeunes femmes à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, de leur donner la possibilité de terminer leurs études et d'améliorer les taux d'alphabétisation des femmes. Dans plusieurs pays, le nombre de filles ayant terminé leurs études dépassent celui des garçons et elles ont de meilleurs résultats scolaires qu'eux.

6. De nombreux pays appliquent des politiques et des programmes visant à rendre l'enseignement plus abordable pour les pauvres, notamment en supprimant les droits et les frais de scolarité et en mettant en place des programmes de versement d'allocations sous certaines conditions, d'indemnité pour enfants à charge et de

¹ Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 1249, n° 20378.

² *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexes I et II.

³ Voir document A/60/687.

⁴ Voir Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport final du Forum mondial sur l'éducation, Dakar (Sénégal), 26-28 avril 2000* (Paris, 2000).

bourses d'études et des programmes de cantines scolaires et d'hébergement à titre gracieux. Nombre de ces incitations financières sont offertes aux filles comme aux garçons mais des mesures plus ciblées, telles que des bourses d'études pour les filles qui se spécialisent dans des domaines de la science et de la technique, ont également été mises en place. Les États ont en outre pris de mesures favorisant l'inscription dans des établissements d'enseignement supérieur, en instituant des quotas favorables aux filles, en examinant en priorité les demandes d'inscription universitaire présentées par des filles, en leur facilitant l'obtention de bourses d'études et l'hébergement en cité universitaire. L'un des principaux facteurs permettant d'accroître l'accès et la participation des filles à l'éducation est le fait que les établissements d'enseignement se trouvent à proximité de leur logement.

7. Il faut absolument créer des conditions d'apprentissage propices à accroître la fréquentation scolaire des filles. La violence ou la crainte de la violence à l'école ou sur le trajet de l'école continue d'empêcher les filles d'avoir accès à l'enseignement et conduit à l'abandon scolaire. Des initiatives visant à améliorer les conditions d'apprentissage et la sécurité des filles à l'école et sur le trajet consistent notamment à réserver certains hébergements universitaires aux filles; à fournir des infrastructures, comme des moyens de transports et des toilettes réservés aux filles et un meilleur éclairage; et à inscrire les droits fondamentaux des femmes dans les programmes universitaires. Les adolescentes enceintes qui sont victimes de discrimination ont besoin d'un appui particulier et des mesures doivent être prises pour créer des conditions dans lesquelles ces jeunes femmes et les mères adolescentes peuvent suivre des études et une formation.

8. Dans de nombreux pays, particulièrement les pays en développement, les enseignantes sont surreprésentées dans l'éducation primaire et concentrées dans les établissements urbains. Il faut néanmoins augmenter le nombre d'enseignantes à tous les niveaux d'enseignement, notamment en milieu rural.

9. Malgré les progrès accomplis dans toutes les régions, des inégalités fondées sur la classe sociale, les revenus et les différences entre milieu urbain et milieu rural persistent. Il faudrait accorder plus d'attention à la situation, aux besoins et aux priorités de certains groupes, comme les femmes autochtones, les femmes vivant en milieu rural et les handicapées, qui rassemblent la plupart des filles non scolarisées et des femmes sans instruction ou ayant un niveau d'instruction limité. Il faut aussi accorder une attention particulière aux besoins des réfugiées et des migrantes en matière d'enseignement et de formation. Les objectifs de développement et les engagements mondiaux ne pourraient être atteints sans mener une action visant précisément à prendre en compte ces groupes dans des initiatives mondiales et nationales comme l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous.

10. Les participants ont constaté cependant qu'il ne suffisait pas d'améliorer l'accès à l'enseignement : il faut dispenser un enseignement de qualité et utile pour répondre aux nouvelles exigences de la société. La mauvaise qualité de l'éducation est devenue une préoccupation majeure, de nombreux enfants quittant l'école sans savoir lire, écrire et compter sans avoir acquis les connaissances ni les compétences dont ils ont besoin sur le marché de l'emploi compétitif que l'on connaît actuellement. Il faudrait investir davantage dans un enseignement de qualité en donnant la priorité au perfectionnement professionnel des enseignants, en améliorant les conditions d'apprentissage et en revoyant les programmes.

11. Pour parvenir à un enseignement de qualité, il faut aussi s'employer à éliminer les stéréotypes sexistes, qui sont toujours répandus dans la société, perpétuent la discrimination contre les femmes et contribuent à orienter les femmes et les hommes vers des études et des carrières distinctes, ce qui a des conséquences fâcheuses pour les perspectives économiques des femmes. Pour promouvoir les changements nécessaires dans la société et donner de nouvelles chances aux femmes dans les secteurs non traditionnels ou nouveaux, par exemple dans les domaines de la science, de la technique, du génie civil, des mathématiques et de l'économie verte, il faut lutter systématiquement contre ces stéréotypes. Pour cela, il faut mieux en comprendre les causes profondes et le rôle que joue la socialisation, y compris celle des enseignants et des parents, dans leur perpétuation. Les bonnes pratiques et les initiatives prometteuses visant à lutter contre les stéréotypes consistent notamment à revoir les supports pédagogiques; à sensibiliser les parents, les enseignants et le personnel éducatif à la problématique hommes-femmes; à donner aux filles et aux garçons des exemples de personnes travaillant dans des secteurs non traditionnels (des femmes ingénieurs ou des hommes enseignants à l'école maternelle, par exemple). La formation à la recherche d'emploi, le conseil et l'orientation des carrières se sont également avérés efficaces.

12. L'économie mondiale s'appuyant de plus en plus sur le savoir, il est indispensable de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre instruite, à même d'utiliser la technologie existante et de mettre au point de nouveaux outils scientifiques et techniques. Faire en sorte que les femmes acquièrent les compétences et le savoir-faire nécessaires est un impératif économique. Il faut donc d'urgence donner la priorité à des mesures ciblées visant à susciter et à accroître l'intérêt des filles pour les mathématiques, la science et la technique dès le plus jeune âge. Il existe des initiatives de formation qui cherchent à améliorer l'enseignement des mathématiques, de la science et de la technique en sortant des sentiers battus et de façon participative. On citera par exemple l'octroi d'indemnités ou de bourses aux étudiantes qui suivent un cursus scientifique ou technique, l'ouverture d'universités réservées aux femmes et proposant une spécialisation en sciences et techniques, et la mise en place de programmes visant à encourager les femmes à s'orienter vers le génie civil.

13. Dans certains pays, le nombre de femmes occupant des postes de responsabilité, y compris dans les universités, les parlements, le gouvernement et l'appareil judiciaire, ainsi que dans le secteur privé, a augmenté. Les universités ont créé des conseils consultatifs et pris d'autres mesures pour veiller au respect de la parité et la promouvoir dans les établissements d'enseignement supérieur, notamment en améliorant le recrutement, la promotion et la rétention du personnel féminin et en favorisant la participation des femmes aux postes de gestion et d'encadrement. Des incitations financières ont été offertes aux universités pour les encourager à nommer plus de femmes à des postes d'enseignant. Malgré tout, les femmes continuent d'être sous-représentées aux postes d'encadrement et les obstacles culturels à leur promotion n'ont pas encore été surmontés. Il faut s'employer davantage à parvenir à la parité des sexes aux postes de dirigeants, y compris dans les académies des sciences, les établissements de financement, les milieux universitaires et les secteurs publics et privés de l'enseignement, de la science et de la technique.

14. Bien que leur situation se soit nettement améliorée dans le domaine de l'éducation, les femmes continuent d'avoir du mal à trouver un travail décent.

L'éducation à elle seule ne suffit pas. Pour remédier à ce décalage entre le niveau d'instruction des femmes et les débouchés de l'emploi, il faut des politiques publiques ciblées qui permettent d'améliorer le passage de l'enseignement au travail décent et au plein emploi. Il est nécessaire d'améliorer l'accès des femmes aux ressources financières, ainsi que la maîtrise qu'elles en ont, et il faut promouvoir davantage l'égalité de salaire à travail égal.

15. Pour renforcer le lien entre le degré d'instruction et l'emploi décent, on peut notamment promouvoir la répartition des responsabilités à part égale et l'amélioration de l'équilibre vie professionnelle-vie privée en prenant des mesures comme la formule des horaires à la carte et l'accès à des structures d'accueil de qualité pour les enfants. L'école maternelle, les services de garderie après l'école, des programmes destinés aux mères célibataires et des horaires allongés pour les services publics aident également les parents à mieux équilibrer leur vie professionnelle et leur vie de famille. Dans certains pays, des sociétés privées reçoivent un certificat lorsqu'elles atteignent la norme en matière de politiques de promotion de l'égalité entre hommes et femmes sur le lieu de travail.

16. La répartition inégale des responsabilités dans les sphères publique et privée entre hommes et femmes continue de poser problème. Il y a une volonté de changement mais les mesures actuelles visent surtout les filles et les femmes. Dans de nombreuses sociétés, le modèle de l'homme soutien de famille domine encore. Il faut notamment prendre des mesures ciblant les garçons et les hommes afin de lutter contre les stéréotypes ancrés dans les mentalités qui concernent la division de la main-d'œuvre entre l'homme soutien de famille et la femme au foyer et afin de mieux faire comprendre la nécessité de répartir plus équitablement les responsabilités de l'éducation des enfants et des tâches domestiques entre les femmes et les hommes.

17. Les mesures qui cherchent à donner aux femmes plus de possibilités de créer une entreprise ou d'acquérir des compétences dans ce domaine restent insuffisantes. Il faut leur offrir une formation commerciale, notamment leur apprendre à établir une stratégie et un budget et à diriger leur affaire. Les politiques publiques devraient prôner une culture d'entreprise respectueuse et faire en sorte que le secteur financier conventionnel satisfasse mieux les intérêts et les besoins des femmes et réponde mieux à leurs priorités.

18. L'expérience de plusieurs pays en développement montre que les technologies de l'information et des communications, y compris la téléphonie mobile, peuvent avoir une incidence capitale sur la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation socioéconomique des femmes. Ces technologies peuvent permettre aux familles d'avoir accès à de nombreuses informations concernant les services sociaux, y compris ceux qui concernent la santé et les médicaments, et la garde des nourrissons et des enfants. Elles peuvent également faciliter et promouvoir la prévention de la violence contre les filles et les femmes, donner accès aux services bancaires en ligne, améliorer les possibilités de création d'entreprise moyennant le commerce électronique, permettre aux adolescentes d'avoir accès à l'information concernant l'hygiène sexuelle et la santé procréative et faciliter l'alphabétisation des femmes et des filles. L'utilité de ces technologies pour l'apprentissage à distance ou en ligne est également prouvée. Dans certains pays, les filles considèrent qu'Internet est un outil important qui leur permet d'élargir leurs horizons au-delà de leur famille et de la société dans laquelle elles vivent. Pourtant pour des millions de femmes et de

filles dans le monde entier, surtout pour celles qui vivent dans la pauvreté ou en milieu rural, l'accès à ces technologies, y compris à la téléphonie mobile, est insuffisant voire inexistant. L'effet que la science et la technique, dont les technologies de l'information et des communications, peut avoir sur les activités des femmes devrait être examiné plus avant et il faudrait s'employer à améliorer l'accès des femmes à ces nouvelles technologies et leur apprendre à mieux s'en servir à des fins économiques et sociales.

19. Dans nombre des domaines étudiés, il faudrait disposer de travaux de recherche et de données ventilées et comparables, ainsi que d'analyses plus détaillées, pour déceler et mieux déterminer les causes profondes des inégalités, y compris les écarts entre les taux d'abandon scolaire et d'achèvement des cycles scolaires, la faiblesse des taux de fréquentation scolaire et de la participation des femmes et des hommes à certains domaines d'étude, et la relation entre le travail rémunéré et non rémunéré et l'accès à un travail décent. Il faut renforcer les moyens nationaux dans ces secteurs afin que des politiques puissent être formulées pour remédier à ces inégalités. Parmi les projets prometteurs qui visent à améliorer la collecte des données et l'analyse, on peut citer les suivants : les enquêtes et recensements menés à l'échelon national comportent des questions plus précises sur l'éducation et sur l'emploi; le suivi et l'évaluation des programmes et des projets ont été améliorés; des initiatives de collecte et de diffusion des bonnes pratiques ont été lancées.

Recommandations

20. En se fondant sur l'expérience et les bonnes pratiques, les participants ont recommandé diverses mesures visant à accroître l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, et à promouvoir l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent :

- Améliorer la qualité et l'utilité de l'enseignement et de la formation pour que les femmes puissent trouver un emploi, notamment dans les secteurs non traditionnels comme la science et la technique;
- Susciter l'intérêt des filles pour les mathématiques, la science et la technique et lutter contre les stéréotypes sexistes, y compris en présentant aux filles et aux garçons des femmes sur qui prendre modèle, en recrutant des femmes aux postes de professeur de sciences, en faisant connaître aux enseignants des méthodes d'enseignement et des programmes et du matériel scolaires qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et en sensibilisant les parents, les enseignants et le personnel éducatif aux questions relatives à l'égalité des sexes;
- Créer de bonnes conditions d'apprentissage pour les filles à l'école et sur le trajet, notamment en leur proposant des moyens de transport et des infrastructures sécurisés et en organisant des activités de prévention de la violence;
- Élargir l'utilisation de la budgétisation qui tient compte de la problématique hommes-femmes et accroître les investissements publics et privés dans l'éducation en ayant recours à de nouvelles formes de partenariat et à des modes de financement novateurs;

- Aider les filles et les femmes à faire la transition entre l'éducation et le plein emploi et le travail décent, notamment en proposant des services d'orientation de carrière et d'aide à la recherche d'emploi, et des programmes de stage et de mentorat;
- Favoriser l'accès des femmes aux milieux d'affaires en leur permettant d'accéder aux ressources économiques et financières et de se doter de ces moyens et en leur donnant la possibilité d'acquérir des compétences dans les domaines de la gestion, de la connaissance du marché et des technologies de l'information, et de se créer des réseaux où l'information est mise en commun;
- Promouvoir la participation effective des femmes aux postes de décision et d'encadrement, y compris dans les domaines de la science et de la technique;
- Permettre de concilier la vie de famille et la vie professionnelle, notamment en mettant en place des politiques souples et favorables à la famille sur le lieu de travail, en réduisant les tâches domestiques non rémunérées au moyen d'investissements dans l'infrastructure publique (énergie, eau et assainissement), et en répartissant ces tâches entre les femmes et les hommes et entre les ménages et les secteurs public et privé, moyennant l'offre de services de garderie et d'activités périscolaires accessibles et abordables;
- Donner aux femmes et aux filles, surtout à celles qui vivent dans la pauvreté, dans des endroits reculés ou en milieu rural, accès aux technologies de l'information et des communications, y compris à la téléphonie mobile et à Internet;
- Améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données ventilées par sexe et des données comparables qui concernent tous les aspects de l'accès et de la participation des femmes à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie et au travail décent afin de disposer de toute l'information utile lors de la formulation de politiques qui tiennent compte des nombreux facteurs à prendre en compte en plus du sexe, y compris la classe sociale, les origines ethniques et les handicaps, et la vie en milieu rural ou urbain;
- Suivre et évaluer les effets que les politiques et programmes relatifs à la science, à la technique et à l'innovation ont sur les femmes et les filles.